

PROJET DE CALENDRIER 2022
Réunions liées aux ACP

Lundi 10 janvier, de 16.45 heures à 18.15 heures	Réunion constitutive informelle de la délégation au PE — pré-sommet parlementaire du PAP
Vendredi 21 janvier, de 12.00 heures à 14.00 heures	Comité de rédaction du règlement post-Cotonou ACP UE (à huis clos — Via Zoom, EN et FR uniquement)
Lundi 31 janvier 16, de 45 heures à 18 h 15	Réunion de la délégation D-ZA
Jeudi 3 février, de 12.00 heures à 14.00 heures	Réunion du Bureau de l'APP ACP-UE (à huis clos — Via Interactio)
Jeudi 3 février, de 15 h 00 à 16 h 30	Réunion préparatoire de la délégation au sommet UA-UE
10-11 février	PE - Parlement panafricain pré-sommet UE-Union africaine à Bruxelles (Belgique)
Vendredi 25 février, de 12.00 heures à 14.00 heures	Comité de rédaction du règlement post-Cotonou ACP UE (à huis clos — Via Interactio)
Lundi 14 mars, de 12.00 heures à 14.00 heures	Comité de rédaction du règlement post-Cotonou ACP UE (à huis clos — Via Interactio)
Jeudi 17 mars, de 15.00 heures à 16.00 heures + 16.00-17.00	Députés du PE membres du Bureau de l'APP (à huis clos): Préparation de la 41e APP ACP-UE à Strasbourg, suivie directement par DACP (à confirmer)
1-3 avril 2022	Réunion du Bureau de l'APP ACP-UE et 41e^{session} plénière de l'APP ACP-UE à Strasbourg (France)
24 et 26 mai (à confirmer)	Réunion interparlementaire de la délégation pour les relations avec l'Afrique du Sud (D-ZA) (réunion à distance) (à confirmer)